

Informations de base	
2023/2055(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement intérieur du PE: saisine des commissions sur des propositions d'actes juridiquement contraignants et procédure de résolution des conflits de compétence	
Subject 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	